

MINERGIE®

Mieux construire. Mieux vivre.



Modèles de rénovation Minergie :
La solution simple pour
une rénovation de qualité

Que sont les modèles de rénovation Minergie ?

Obtenir un certificat Minergie avec un minimum d'administration : c'est possible, grâce à cinq solutions et une procédure de justification simple pour les rénovations énergétiques des bâtiments résidentiels. Tous les modèles offrent la plus-value Minergie : sans fossile, avec une meilleure efficacité énergétique, plus d'autoproduction d'électricité et un confort accru. Sans oublier les subventions que proposent la plupart des cantons pour une rénovation Minergie.

Les modèles de rénovation offrent aux planificateurs et aux maîtres d'ouvrage des solutions simples et individuelles, basées sur une combinaison d'exigences. Un justificatif du besoin en énergie du bâtiment n'est pas nécessaire avec les modèles de rénovation. Ils sont adaptés au Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). Les rénovations Minergie-P ou Minergie-A ou de bâtiments non résidentiels peuvent être certifiées de manière classique.

Les cinq modèles

Pour les bâtiments non isolés

Le modèle 1 convient aux bâtiments qui n'ont jamais été rénovés ou seulement de manière superficielle. L'accent est mis sur une enveloppe de bâtiment très performante. Une installation PV, des appareils efficaces ou un CECB avec une efficacité énergétique globale B est nécessaire.

Pour les bâtiments déjà partiellement rénovés et récents

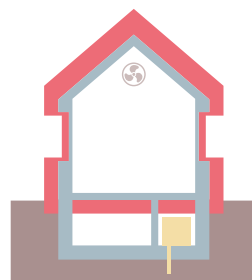
Les modèles 2, 3 et 4 sont adaptés pour les bâtiments récents ou déjà rénovés partiellement. Les différences entre les modèles résident dans les combinaisons entre les isolations du toit et des murs. Une ventilation avec récupération de chaleur est recommandée pour tous les modèles et obligatoire pour le modèle 4.

Pour les bâtiments contigus

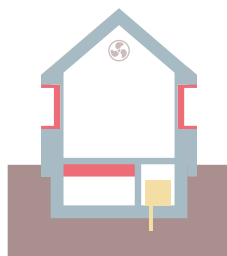
Le modèle 5 est adapté aux bâtiments contigus sur un ou deux côtés avec des façades qui ne peuvent pas être touchées.

Les modèles en un coup d'œil

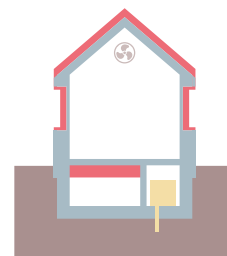
Exigences minimales pour le label Minergie



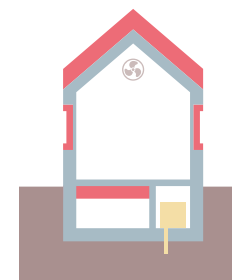
Modèle 1



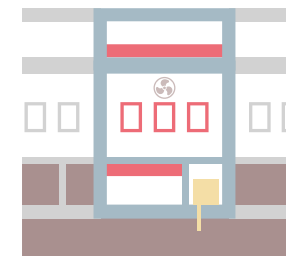
Modèle 2



Modèle 3



Modèle 4



Modèle 5

Efficacité de l'enveloppe	CECB classe B <i>ou</i>	CECB classe C <i>ou</i>	CECB classe C <i>ou</i>	CECB classe C <i>ou</i>	CECB classe C <i>ou</i>
	Valeurs U (W/m ² K): Toit ≤ 0.17 Murs ext. ≤ 0.25 Fenêtres ≤ 1.0 Sol ≤ 0.25	Valeurs U (W/m ² K): Toit ≤ 0.30 Murs ext. ≤ 0.40 Fenêtres ≤ 1.0 Sol ≤ 0.25	Valeurs U (W/m ² K): Toit ≤ 0.25 Murs ext. ≤ 0.50 Fenêtres ≤ 1.0 Sol ≤ 0.25	Valeurs U (W/m ² K): Toit ≤ 0.17 Murs ext. ≤ 0.70 Fenêtres ≤ 1.0 Sol ≤ 0.25	Valeurs U (W/m ² K): Toit ≤ 0.17 Murs ext. ≤ 1.10 Fenêtres ≤ 1.0 Sol ≤ 0.25
Production de chaleur	Energies renouvelables (par ex. : pompe à chaleur, chauffage à distance, bois)				
Renouvellement de l'air	Ventilation de base admise, la récupération de chaleur est recommandée minergie.ch/un-air-ambiant-sain			récup. de chaleur obligatoire	
Confort estival	Protection thermique estivale avec max. 100 h au-dessus de 26.5 °C, calculé avec données futures minergie.ch/protection-thermique-estivale				
Électricité et photovoltaïque (PV)	CECB efficacité énergétique globale classe B <i>ou</i>	CECB efficacité énergétique globale classe A			
	5 Wp/m ² PV <i>ou</i> min. 50% appareils efficaces	10 Wp/m ² PV <i>ou</i> 5 Wp/m ² PV, si min. 50% appareils efficaces			

Après rénovation, tous les modèles atteignent normalement l'efficacité énergétique globale B du CECB.

Les exigences détaillées sont définies dans le Règlement des labels : minergie.ch/reglement-des-labels

Rénovation simple et efficace

- ✓ **Solutions individuelles**
Les modèles prennent en compte l'état actuel du bâtiment et les rénovations déjà effectuées.
- ✓ **Orientation**
Les mesures sur l'enveloppe du bâtiment et celles sur les installations techniques sont interdépendantes.
- ✓ **Contrôle des coûts**
Les investissements sont ciblés.
- ✓ **Plus-value et qualité**
Minergie s'assure de la bonne exécution du modèle et garantit ainsi la qualité de la rénovation et le confort.
- ✓ **Certification simplifiée**
Les cinq modèles sont faciles à justifier et la certification Minergie demande très peu de travail au requérant.

Les modèles de rénovation Minergie sont compatibles avec le CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments) ou le CECB Plus. Si un CECB existe déjà pour votre bâtiment, vous pouvez commencer la planification et démarrer votre rénovation avec un des modèles Minergie. Si ce n'est pas le cas, prenez contact avec un expert CECB ou une experte CECB : cecb.ch

Intéressé ?

Nous nous ferons un plaisir de vous
conseiller personnellement :

Minergie

Agence romande

Avenue de Pratifori 24c

1950 Sion

027 205 70 10

romandie@minergie.ch

minergie.ch

Avec le soutien de



Leadingpartner Minergie

